PIECES NECESSAIRES
POUR INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

(liste validée par la Commission administrative
dans sa séance du 3 septembre 2013)

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE ET DE NATIONALITE

- Carte d'identité en cours de validité ou périmée d'un an
- Passeport en cours de validité ou périmé d'un an
- Permis de conduire et Acte de naissance intégral prouvant la nationalité

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE DE LA VILLE DE TARBES

Les pièces admises par la commission **doivent être impérativement datées de moins de 3 mois.**

Il peut s'agir de :

- Quittance de loyer (avec en-tête de l'organisme)
- Document EDF ou GAZ ou Eau : facture, échéancier ou contrat
- Quittance de téléphone fixe ou mobile
- Relevé de compte bancaire mensuel
- Documents Sécurité Sociale : relevé de remboursements ou attestation
- Documents Allocations Familiales : prestations ou attestation
- Quittance ou Attestation d'assurance
- Acte de vente notarié
- Bulletins de salaire ou Prestations Pôle Emploi
- Avis d'impôts quel qu'il soit (sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière,…)
- Carte d'Identité Recto Verso ou Passeport datant **de moins de 3 mois**

Pour un enfant ou un parent hébergé :

-Attestation d'hébergement
+ Justificatif de domicile de l'hébergeant
+ Carte d'identité de l'hébergeant.

Pour une personne hébergée chez un ami :

-Attestation d'hébergement
+ Justificatif de domicile de l'hébergeant
+ Carte d'identité de l'hébergeant
+ Justificatif de domicile de la personne hébergée (ex : facture téléphone portable…)

JUSTIFICATIFS D'ATTACHES FONCIERES SUR LA COMMUNE DE TARBES :

(qui figurent pour la **cinquième fois sans interruption**, au 1er janvier de l'année de demande d'inscription)

- Taxe Foncière (bâti ou non bâti)
- Taxe d'habitation
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Service Elections de la Ville de TARBES
Tél. : 05 62 44 38 64 – Fax : 05 62 44 38 62 - Mail : elections@mairie-tarbes.fr